

sous la direction de
ANNE ABEILLÉ et DANIELLE GODARD
en collaboration avec ANNIE DELAVEAU et ANTOINE GAUTIER

LA GRANDE
GRAMMAIRE
DU FRANÇAIS



ACTES SUD IMPRIMERIE NATIONALE
Éditions

sous la direction de
ANNE ABEILLÉ et DANIELLE GODARD
en collaboration avec ANNIE DELAVEAU et ANTOINE GAUTIER

LA GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS



Première grammaire de la langue écrite
et parlée contemporaine,

la GGF est un l'outil indispensable pour les étudiants
et les enseignants, et tous les amoureux de la langue...

ACTES SUD / IMPRIMERIE NATIONALE
Éditions

SOMMAIRE

LA GGF, UNE LACUNE ENFIN COMBLÉE !	3
---	---

UN PROJET SCIENTIFIQUE ET DIDACTIQUE	4
---	---

Une approche du français contemporain tel qu'il se parle et s'écrit	4
Une réponse au sentiment d'insécurité linguistique	4
Le français en France et hors de France	5
30 000 exemples écrits et oraux commentés	5
Une terminologie grammaticale renouvelée, expliquée et stabilisée	5
Une « grammaire parlante »	6

59 LINGUISTES, 32 UNIVERSITÉS ET LABORATOIRES DE RECHERCHE	6
---	---

La direction scientifique et éditoriale	6
Les linguistes	8
Les universités et laboratoires de recherche	10

DES CONTENUS ÉDITORIAUX RICHES ET STRUCTURÉS	11
---	----

LA TABLE DES MATIÈRES	12
------------------------------------	----

EXTRAITS	14
-----------------------	----

L'introduction	14
Les références bibliographiques	14
Les niveaux de lecture, les exemples, les tableaux, les arbres, les renvois	20
Les notations et courbes mélodiques, les transcriptions phonétiques	25
Les fiches	26
Le glossaire	27
L'index	28
Les listes	29

DÉCOUVRIR LA GGF

Deux versions eBook enrichies	30
Une édition en ligne	31
Deux versions imprimées	32

LA GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS, UNE LACUNE ENFIN COMBLÉE !

Le français ne disposait pas jusqu'à ce jour – contrairement à l'anglais, l'italien ou l'espagnol¹ – d'une grande grammaire attachée à disséquer toutes les virtualités de la syntaxe de la langue écrite et parlée contemporaine dans ses relations avec le lexique, la sémantique, le discours et la prosodie, et mettant à l'honneur non plus les principes normatifs mais bien la diversité de tous les usages écrits et oraux, y compris quand ils s'écartent des théories enseignées.

S'inscrivant en rupture avec les grammaires publiées jusqu'alors, la *Grande Grammaire du français* vient combler cette lacune. Une lacune d'autant plus paradoxale que les francophones cultivent une véritable passion pour la langue, dont témoignent le vaste lectorat des ouvrages qui s'y rapportent, comme le succès des concours d'orthographe, d'éloquence... Cette passion est également la source des débats récurrents, parfois vifs, entre les partisans d'un français conforme à des « normes », et ceux qui plaident pour une approche plus moderne, plus ouverte de la langue, et qui se refusent à la réduire au « bon usage », aux textes des écrivains ou à la seule maîtrise du vocabulaire et de l'orthographe.

La GGF prend aujourd'hui sa part dans ce débat en offrant un véritable état des lieux du français dans ses pratiques « ordinaires » depuis les années 1950 jusqu'à aujourd'hui, qui incluent l'écrit et l'oral, les usages standard et les usages non standard, la langue des médias comme la langue littéraire, celle qui est à l'œuvre dans les écrits numériques (SMS, blogs...), sans jamais oublier les variétés régionales, en France et hors de France.

Constituée en 20 grands chapitres réunis en 2 628 pages, la GGF s'appuie sur 30 000 exemples écrits et oraux, tous postérieurs à 1950, et fournit d'indispensables outils analytiques (glossaire, index, tableaux, schémas, fiches, courbes mélodiques, bibliographies...). Parallèlement à l'édition papier, une plateforme numérique augmente ce vaste corpus de multiples fonctionnalités, par exemple sonores.

Raisonnée, elle fournit la synthèse des recherches nombreuses et fructueuses réalisées depuis plus de trente ans dans le domaine des sciences du langage, en France et à l'étranger.

1. *Grammatik der deutschen Sprache* (De Gruyter, Berlin, 1997, 1 842 p.), *The Cambridge Grammar of the English Language* (Cambridge University Press, Cambridge, 2002, 1 842 p.), *Gramática descriptiva de la lengua española* (Real Academia Española, Madrid, 1999, 3 vol., 5 272 p.), *Grande Grammatica italiana di consultazione* (Il Mulino, Bologne, 1989-1991, 3 vol., 2 383 p.).

UN PROJET SCIENTIFIQUE ET DIDACTIQUE REPOSANT SUR LES TRAVAUX DES LINGUISTES MENÉS DURANT LES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES

Œuvre d'un large collectif de linguistes français et étrangers, la *GGF* voit le jour en 2021 sous la direction scientifique et éditoriale d'Anne Abeillé et Danièle Godard, en collaboration avec Annie Delaveau et Antoine Gautier.

Le projet a été initié en 2002 sous l'égide du CNRS, de la DGLFLF (Direction générale à la langue française et aux langues de France), et avec le soutien de nombreux laboratoires de recherche et universités françaises.

UNE APPROCHE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN TEL QU'IL SE PARLE ET S'ÉCRIT

La *GGF* traite du français contemporain, tel qu'il se parle et s'écrit depuis 1950 jusqu'à aujourd'hui, mais elle ne s'interdit pas quelques rappels historiques.

Se voulant la plus complète possible et s'adressant à un public large (étudiants, enseignants, amoureux de la langue...), elle explique en une ample introduction et vingt grands chapitres l'ensemble de la syntaxe du français contemporain, comme ses relations avec le lexique, la sémantique, le discours et la prosodie, dans un cadre unifié et cohérent, selon un plan raisonné et une terminologie unifiée, en tenant compte des situations de parole, de l'origine géographique, etc.

La *GGF* met l'usage ordinaire au cœur de la description de la langue et s'appuie sur des exemples attestés tirés de conversations, de discours, de textes littéraires, d'écrits numériques, en exploitant pour la première fois les grands corpus et bases de données disponibles.

UNE RÉPONSE AU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE

Parce qu'elle présente le français dans toute sa vitalité et toutes ses formes, la *GGF* ne privilégie aucun usage, pas plus qu'elle n'en stigmatise. Ce qu'on appelle faute de français provient souvent d'un usage inapproprié dans un contexte donné, et trouve toujours sa place dans la description complète de la langue en tant que système. Se gardant de toute approche normative, la *GGF* réduit le fossé existant entre la langue décrite dans les manuels et le français courant, et répond ainsi au sentiment d'insécurité linguistique ressenti par trop d'entre nous.

Elle s'attache donc autant aux principes qui régissent l'organisation des énoncés et leur interprétation qu'aux normes longtemps imposées par les grammaires traditionnelles, et elle décrit tous les usages, formels et informels,

les phénomènes sonores, comme la liaison ou la mélodie de la phrase (la prosodie), etc. Les exemples oraux sont tous commentés et, dans la version numérique, sont souvent proposés à l'écoute.

LE FRANÇAIS EN FRANCE ET HORS DE FRANCE

Le français est la langue officielle, ou l'une des langues officielles, d'une trentaine d'États à travers le monde. Hors de l'Hexagone, plusieurs normes coexistent, qui sont portées par les académies ou offices gouvernementaux pour la langue, comme en Belgique, en Suisse ou au Canada.

La GGF dépasse le cadre hexagonal pour documenter ces nombreux usages, sans oublier les variations régionales de France.

30 000 EXEMPLES ÉCRITS ET ORAUX COMMENTÉS

La GGF s'appuie sur 30 000 exemples écrits et oraux représentatifs des usages courants du français contemporain tirés de grands corpus disponibles, notamment au sein de la base *Frantex*, constitués depuis les années 1970 à des fins de recherche par différentes universités ou organismes publics, en France et hors de France, et afin d'alimenter en exemples le *Trésor de la Langue Française...* Sont ainsi cités les textes de plus de 500 écrivains dont les œuvres sont postérieures aux années 1950, de très nombreux articles de journaux (*Le Monde*, *Libération*, *La Croix*, *L'Est républicain*, *Le Nouvel Observateur*, *Marianne*, etc.) ou revues, des bandes dessinées, des chansons, des écrits tirés de sites Internet, de blogs, de forums, de SMS, de réseaux sociaux, ou des phrases prononcées sur les ondes (France Inter, France Culture, France Info, etc.) comme sur les chaînes télévisuelles, ou encore des dialogues relevés lors de simples conversations.

D'autres sont des *exemples forgés* illustrant une construction possible, ou impossible.

Chacun de ces 30 000 exemples est annoté selon plusieurs critères :

- le jugement des locuteurs : acceptable, douteux, inapproprié dans un certain contexte, inacceptable, ou variable, c'est-à-dire accepté seulement par certains locuteurs ;
- l'origine géographique ;
- la conformité à la norme : standard ou non standard (c'est-à-dire en usage mais stigmatisé).

UNE TERMINOLOGIE GRAMMATICALE RENOUVELÉE, EXPLIQUÉE ET STABILISÉE

En distinguant clairement les notions qui relèvent de la morphologie (la forme des mots) de celles relevant de la syntaxe (les catégories et les fonctions), de

la sémantique ou de la pragmatique (leur interprétation et leur usage), la GGF stabilise une terminologie grammaticale souvent variable d'un ouvrage à l'autre.

Elle la renouvelle en s'appuyant sur les travaux des linguistes des trente dernières années, et en proposant une table de correspondance confrontant sa terminologie avec celles, officielles, de l'Éducation nationale française (1997, puis 2020).

En fournissant des définitions précises et des tests opérationnels, la GGF fournit une véritable boîte à outils linguistique.

UNE « GRAMMAIRE PARLANTE »

La GGF fait entendre de nombreux exemples de français parlé : usages régionaux en France et hors de France, constructions particulières comme des commentaires, des interrogations, des phrases sans verbe, etc.

Beaucoup de ces exemples sont commentés au moyen de transcriptions phonétiques et de courbes mélodiques, et près de 2 000 d'entre eux sont offerts à l'écoute dans l'édition en ligne, première « grammaire parlante » : www.grandegrammairedufrançais.com.

59 LINGUISTES, 32 UNIVERSITÉS ET LABORATOIRES DE RECHERCHE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Œuvre d'un large collectif de linguistes, la *Grande Grammaire du français* voit le jour en 2021 sous la direction scientifique et éditoriale d'Anne Abeillé et Danièle Godard, en collaboration avec Annie Delaveau et Antoine Gautier. Sa rédaction a fédéré les compétences de 59 linguistes, français et étrangers, parmi les meilleurs spécialistes de linguistique française, et associé 32 universités et laboratoires de recherche en France, en Belgique, en Suisse, au Canada, aux Pays-Bas, en Suède, en Israël, aux États-Unis, au Brésil et en Grande-Bretagne.

LA DIRECTION SCIENTIFIQUE ET ÉDITORIALE

Anne ABEILLÉ

Professeure, Université de Paris

Études à Paris et à l'Université de Pennsylvanie (Philadelphie). Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée de lettres modernes, professeure de linguistique à l'Université de Paris, membre du Laboratoire de linguistique formelle (CNRS). Elle a reçu le prix Pierre-Larousse pour les sciences du langage (1993), la médaille de bronze (1996) et la médaille d'argent du CNRS (2008).

Membre honoraire de l'Institut universitaire de France, membre de l'Academia Europaea. Spécialiste de syntaxe française, elle a publié notamment *Les Grammaires d'unification*, Hermès, 2007), *Une grammaire électronique du français* (CNRS Éditions, 2002) et a dirigé le *Corpus arboré du français* (ftb.linguist.univ-paris-diderot.fr).

Danièle GODARD

Directrice de recherche honoraire, CNRS, Université de Paris

Études à Paris et à l'Université de Pennsylvanie (Philadelphie). Agrégée de lettres classiques, directrice de recherche honoraire au CNRS (Laboratoire de linguistique formelle). Spécialiste de syntaxe et de sémantique du français et des langues romanes, elle a publié notamment *Syntaxe des relatives en français* (CNRS Éditions, 1988) et *Grammaire des langues romanes* (CNRS Éditions, 2003), et codirigé le dictionnaire *Sémanticlopédie* (www.semantique-gdr.net).

En collaboration avec

Annie DELAVEAU

Professeure honoraire, Université Paris-Nanterre

Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée de lettres classiques, ancien membre du jury de l'agrégation de lettres classiques. Commandeur des palmes académiques. Professeure honoraire de linguistique à l'Université Paris-Nanterre. Spécialiste de syntaxe française, elle a publié, notamment, *Problèmes et exercices de syntaxe française* (avec Françoise Kerleroux, Armand Colin, 1985) et *La Syntaxe. La phrase et la subordination* (Armand Colin, 2001).

Antoine GAUTIER

Maitre de conférences, Sorbonne Université

Études à l'Université Paris-Sorbonne, agrégé de lettres modernes, ancien membre du jury de l'agrégation de lettres modernes, membre de l'équipe STIH. Spécialiste de linguistique française, ses travaux portent principalement sur la syntaxe et l'histoire de la grammaire (xix^e et xx^e siècles). Il est l'auteur de *Le Nom* (Armand Colin, 2012).

La mise en œuvre de la GGF a également bénéficié de la collaboration de Karine Abiven (maitresse de conférences à Sorbonne Université), de Thomas Verjans (professeur à l'Université Toulouse-Jean Jaurès), de Loïc LiÉgeois (ingénieur à l'Université de Paris) et de Vanessa Combet.

LES LINGUISTES

Anne ABEILLÉ

professeure, Université de Paris

Pascal AMSILI

professeur, Université Sorbonne Nouvelle

MATHIEU AVANZI

maitre de conférences, Sorbonne Université

INGE BARTNING

professeure émérite, Stockholms Universitet, Suède

ANNE-MARIE BERTHONNEAU

professeure honoraire, Université de Lille

CLAIRE BEYSSADE

professeure, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis

OLIVIER BONAMI

professeur, Université de Paris

VÉRONIQUE BRAUN-DAHLET

professeure, Universidade de São Paulo, Brésil

PAUL CAPPEAU

professeur honoraire, Université de Poitiers

PATRICK CAUDAL

chargé de recherche, CNRS, Université de Paris

MICHEL CHAROLLES

professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle

BERNARD COMBETTES

professeur émérite, Université de Lorraine

ANNE DAGNAC

maitresse de conférences, Université Toulouse-Jean Jaurès

MATHILDE DARGNAT

maitresse de conférences, Université de Lorraine

WALTER DE MULDER

professeur, Universiteit Antwerpen, Belgique

HENRIËTTE DE SWART

professeure, Universiteit Utrecht, Pays-Bas

ÉLISABETH DELAIS-ROUSSARIE

directrice de recherche, CNRS, Université de Nantes

ANNIE DELAVEAU

professeure honoraire, Université Paris-Nanterre

MARIANNE DESMETS

maitresse de conférences, Université Paris-Nanterre

ALBERT DI CRISTO

professeur honoraire, Université d'Aix-Marseille

JENNY DOETJES

professeure, Universiteit Leiden, Pays-Bas

BENJAMIN FAGARD

chargé de recherche, CNRS, École normale supérieure

FRANÇOISE GADET

professeure émérite, Université Paris-Nanterre

ANTOINE GAUTIER

maitre de conférences, Sorbonne Université

DANIÈLE GODARD

directrice de recherche honoraire, CNRS, Université de Paris

JACQUES JAYEZ

professeur émérite, École normale supérieure de Lyon

KERSTIN JONASSON †

professeure émérite, Uppsala Universitet, Suède

ANNE JUGNET

maitresse de conférences, Université de Paris

BRIGITTE KAMPERS-MANHE

maitresse de conférences honoraire, Rijksuniversiteit Groningen, Pays-Bas

JEAN-PIERRE KOENIG

professeur, State University of New York at Buffalo, États-Unis

- LUCIEN KUPFERMAN
professeur émérite, Tel-Aviv University, Israël
- BRENDA LACA
professeure, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis, et Universidad de la República, Montevideo, Uruguay
- BÉATRICE LAMIROY
professeure émérite, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique
- FRÉDÉRIC LANDRAGIN
directeur de recherche, CNRS, École normale supérieure
- JEAN-MARCEL LÉARD
professeur associé, Université de Sherbrooke, Canada
- SÉBASTIEN MARENGO
enseignant, Université de Montréal, Canada
- ALDA MARI
directrice de recherche, CNRS, École normale supérieure
- LUDO MELIS
professeur émérite, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique
- PHILIP MILLER
professeur, Université de Paris
- CHRISTIAN MOLINIER
professeur honoraire, Université Toulouse-Jean Jaurès
- FRANÇOIS MOURET
maitre de conférences, Université de Rennes
- FLORENCE MOURLHON-DALLIES
professeure, Université de Paris
- MICHÈLE NOAILLY
professeur honoraire, Université de Bretagne-Occidentale, Brest
- BRECHTJE POST
professeure, Cambridge University, Grande-Bretagne
- CORINNE ROSSARI
professeure, Université de Neuchâtel, Suisse
- LAURENT ROUSSARIE
maitre de conférences, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis
- FRÉDÉRIC SABIO
professeur, Université d'Aix-Marseille
- CATHERINE SCHNEDECKER
professeure, Université de Strasbourg
- ISABELLE SIMATOS
maitresse de conférences, Université Sorbonne Paris-Nord
- BENJAMIN SPECTOR
directeur de recherche, CNRS, École normale supérieure
- LILIANE TASMOWSKI
professeure émérite, Universiteit Antwerpen, Belgique
- JULIETTE THUILIER
maitresse de conférences, Université Toulouse-Jean Jaurès
- JESSE TSENG
chargé de recherche, CNRS, Université Toulouse-Jean Jaurès
- MARLEEN VAN PETEGHEM
professeure, Universiteit Gent, Belgique
- CO VET
professeur émérite, Rijksuniversiteit Groningen, Pays-Bas
- CARL VETTERS
professeur, Université du Littoral-Côte d'Opale
- MARIE-THÉRÈSE VINET
professeur associé, Université de Sherbrooke, Canada
- ROBERT VIVÈS
maitre de conférences honoraire, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis
- ANNE ZRIBI-HERTZ
professeure émérite, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis

LES UNIVERSITÉS ET LABORATOIRES DE RECHERCHE

EN FRANCE

École normale supérieure de Lyon

École normale supérieure, l'institut Jean-Nicod (CNRS) et le laboratoire Langues, textes, traitements informatiques, cognition (LaTTICe, CNRS)

Sorbonne Université

Université d'Aix-Marseille et le Laboratoire parole et langage (LPL, CNRS)

Université de Bretagne-Occidentale, Brest

Université de Lille et le laboratoire Savoirs, textes, langages (STL, CNRS)

Université de Lorraine et le laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF, CNRS)

Université de Nantes et le Laboratoire de linguistique de Nantes (CNRS)

Université de Paris, Clillac-Arp et le Laboratoire de linguistique formelle (LLF, CNRS)

Université de Poitiers

Université de Strasbourg

Université du Littoral-Côte d'Opale

Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis et le laboratoire Structures formelles du langage (SFL, CNRS)

Université Paris-Nanterre et le laboratoire Modèles, dynamiques, corpus (Modyco, CNRS)

Université Sorbonne Nouvelle

Université Sorbonne-Paris Nord

Université Toulouse-Jean Jaurès et le laboratoire Cognition, langues, langage, ergonomie (CLLE, CNRS)

À L'ÉTRANGER

Katholieke Universiteit Leuven, Belgique

Rijksuniversiteit Groningen, Pays-Bas

State University of New York at Buffalo, États-Unis

Stockholms Universitet, Suède

Tel-Aviv University, Israël

Universidade de São Paulo, Brésil

Université de Montréal, Canada

Université de Neuchâtel, Suisse

Université de Sherbrooke, Canada

Universiteit Antwerpen, Belgique

Universiteit Gent, Belgique

Universiteit Leiden, Pays-Bas

Universiteit Utrecht, Pays-Bas

University of Cambridge, Grande-Bretagne

Uppsala Universitet, Suède

DES CONTENUS ÉDITORIAUX RICHES ET STRUCTURÉS

En 8 millions de signes et à travers des contenus éditoriaux riches et structurés, la *Grande Grammaire du français* offre de multiples parcours de découverte de la langue écrite ou parlée contemporaine.

- Une ample **INTRODUCTION** permettant de questionner la nature et les spécificités du français
- **20 CHAPITRES** permettant un double niveau de lecture : un tronc commun et des retraits pour le lecteur souhaitant approfondir
- **30 000 EXEMPLES ÉCRITS ET ORAUX**
- **2 000 SONS** offerts à l'écoute dans la version numérique
- **500 TABLEAUX, LISTES, FIGURES, SCHÉMAS ET COURBES MÉLODIQUES**
- **51 FICHES SYNTHÉTIQUES** clarifiant les principales difficultés grammaticales
- un **GLOSSAIRE** réunissant 600 termes
- un **INDEX** de 4 500 termes (notions, mots, langues, pays et régions)
- **21 BIBLIOGRAPHIES THÉMATIQUES** commentées
- une **BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE EXTENSIVE**
- la **LISTE DES SOURCES DES EXEMPLES ATTESTÉS** littéraires et non littéraires
- la **LISTE DES CORPUS ET DES BASES DE DONNÉES UTILISÉS**
- une **TABLE DES MATIÈRES ANALYTIQUE**

La GGF suit les *Rectifications orthographiques* de 1990 approuvées par l'Académie française, et appliquées en Belgique et au Canada.

LA TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le français ?
La grammaire et les données considérées
Les composantes de la grammaire
Terminologie grammaticale
Les mots
Les phrases
Les autres syntagmes
Les fonctions syntaxiques
Rectifications de l'orthographe
Corpus écrits et oraux
Repères bibliographiques

I. LA PHRASE

Qu'est-ce qu'une phrase ?
Les phrases et leurs types
Les phrases verbales
Les phrases subordonnées et coordonnées
Les phrases sans verbe
Les phrases interrogatives, les phrases exclamatives et les autres phrases à extraction
L'insertion des phrases dans le discours
La notion de phrase à l'oral
Repères bibliographiques

II. LE VERBE

Qu'est-ce qu'un verbe ?
La valence des verbes
Les classes sémantiques de verbes
Les constructions passives, neutres et impersonnelles
L'omission des compléments du verbe
Les expressions verbales figées
Repères bibliographiques

III. LES CONSTRUCTIONS VERBALES FUSIONNÉES

Qu'est-ce qu'une construction verbale fusionnée ?
Les auxiliaires *avoir* et *être*
Les constructions verbales avec un attribut
Les constructions causatives de *faire* et *laisser* avec un infinitif
Les verbes de perception
Les constructions à verbe support
Repères bibliographiques

IV. LE NOM ET LE SYNTAGME NOMINAL

Qu'est-ce qu'un nom et un syntagme nominal ?
La formation, le genre et le nombre des noms
L'interprétation des noms communs
Les noms propres
Les compléments de nom et les ajouts au nom
Les fonctions syntaxiques du syntagme nominal
Les syntagmes nominaux sans nom
Repères bibliographiques

V. LA DÉTERMINATION ET LA QUANTIFICATION

Qu'est-ce que la détermination et la quantification ?
La syntaxe des expressions de détermination et de quantification
Les déterminants définis
Les déterminants indéfinis
Les adjectifs, noms et adverbes introducteurs de syntagmes nominaux indéfinis
Chaque, tout et les expressions de choix libre
Repères bibliographiques

VI. L'ADJECTIF ET LE SYNTAGME ADJECTIVAL

Qu'est-ce qu'un adjectif et un syntagme adjectival ?
Les classes d'adjectifs
Les compléments de l'adjectif et les ajouts à l'adjectif
Les fonctions syntaxiques de l'adjectif
Les adjectifs non qualificatifs
Repères bibliographiques

VII. LA PRÉPOSITION ET LE SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL

Qu'est-ce qu'une préposition et un syntagme prépositionnel ?
Les classes de prépositions
La structure du syntagme prépositionnel
Les fonctions du syntagme prépositionnel
Les prépositions à et de
Les prépositions locatives
Repères bibliographiques

VIII. LES ADVERBES

Qu'est-ce qu'un adverbe ?
Les classes d'adverbes
La structure et la fonction du syntagme adverbial
Les positions de l'adverbe
Les adverbes de phrase
Les adverbes de manière
Les adverbes de degré
Les adverbes associatifs
Les adverbes de domaine
Repères bibliographiques

IX. LES PROFORMES

Les pronoms et les proformes
Les proformes et leurs antécédents
Les proformes personnelles faibles
La proforme *en*
Les proformes faibles *lui* et *y*
Les pronoms personnels forts
Les pronoms indéfinis
Les pronoms démonstratifs

Les proformes verbales
Les mots interrogatifs, relatifs et exclamatifs
Repères bibliographiques

X. LA NÉGATION

Qu'est-ce que la négation ?
La syntaxe des négateurs
Les emplois de *ne*
L'interprétation des négateurs
Les interprétations et usages de la négation
Les mots à contexte négatif ou positif
Repères bibliographiques

XI. LE TEMPS, L'ASPECT ET LE MODE

Les expressions de temps, d'aspect et de mode
L'interprétation des temps verbaux
Les périphrases verbales
Les adverbiaux de temps et d'aspect
L'indicatif et le subjonctif
L'infinitif
Le participe présent
Les verbes modaux
Repères bibliographiques

XII. LES TYPES DE PHRASES

Les phrases déclaratives
Les phrases désidératives
Les phrases interrogatives
Les phrases exclamatives
Repères bibliographiques

XIII. LES SUBORDONNÉES RELATIVES

Qu'est-ce qu'une subordonnée relative ?
La structure des subordonnées relatives
Les fonctions des subordonnées relatives et leur interprétation
Les subordonnées relatives au subjonctif ou à l'infinitif
Les relatives sans antécédent
La variation dans les subordonnées relatives
Repères bibliographiques

XIV. LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANCIELLES

Les constructions circonstancielles
Les subordonnées conditionnelles
Les subordonnées circonstancielles de cause
Les subordonnées circonstancielles de finalité
Les subordonnées concessives
Les subordonnées circonstancielles de temps
Repères bibliographiques

XV. LES COMPARATIVES ET LES CONSÉCUTIVES

Les constructions comparatives, superlatives et consécutives
La comparaison de degré
La comparaison de similarité
Les constructions comparatives incomplètes
Le superlatif
Les subordonnées consécutives
Repères bibliographiques

XVI. LA COORDINATION ET LA JUXTAPOSITION

Qu'est-ce que la coordination ?

Les mots coordonnants
Les coordinations avec et sans conjonction
La coordination de mots, de constituants, de séquences
L'interprétation des constructions coordonnées
Les coordinations elliptiques
Les coordinations corrélatives et les constructions apparentées aux coordinations
Repères bibliographiques

XVII. L'ORDRE DES MOTS

Qu'est-ce que l'ordre des mots ?
L'inversion du sujet
L'ordre des compléments du verbe
La place de l'adjectif épithète
Repères bibliographiques

XVIII. SYNTAXE, ÉNONCÉ, DISCOURS

La phrase et le contexte
Les constructions disloquées, clivées et présentatives
Le rôle des ajouts initiaux dans le discours
L'ancrage des énoncés dans l'énonciation
L'anaphore et l'ancrage des référents dans le discours
Le discours rapporté et les incisives
Repères bibliographiques

XIX. LA FORME SONORE DES ÉNONCÉS

Qu'est-ce que la forme sonore des énoncés ?
Le phrasé des énoncés
La liaison, l'élisio et le e caduc
L'accentuation
L'intonation
Repères bibliographiques

XX. LA PONCTUATION ET LES CODES DE L'ÉCRIT

Qu'est-ce que la ponctuation ?
La ponctuation de mot
La ponctuation de phrase
Les abréviations et les sigles
Les écritures numériques
Repères bibliographiques

FICHES

À – Accord de l'adjectif – Accord du participe passé
– Accord du verbe – *Aller* – *Aussi* – *Autre* – *Avoir*
– *Beaucoup* – *Bien* – *Ce* – *Celui* – *Combien* –
Comme – *De* – *Dont* – *Du, des* – *En* – *Être* –
Faire – *Il* – Inversion du sujet – *Le* – *Lui* – *Même*
– *Ne* – *Non* – *Où* – *Par* – *Pas* – *Peu, un peu* –
Plus – *Pour* – Pronoms personnels – *Quand* – *Que*
– *Quel* – *Quelque, quelques* – *Qui* – *Quoi* – *Rien*
– *Sans* – *Se* – *Si* – *Sur, dessus* – *Tant* – *Tel* – *Tout*,
tous – *Un* – *Voici, voilà* – *Y*

GLOSSAIRE

LISTES DES FIGURES, TABLEAUX ET LISTES

SOURCES DES EXEMPLES LITTÉRAIRES

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

INDEX

Introduction de la grande grammaire française

1. Qu'est-ce que le français ?

Le français est parlé sur les cinq continents. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, la langue présente des usages multiples, qui varient en fonction des aires géographiques, des locuteurs, mais aussi, pour un même locuteur, en fonction des situations.

1.1. Qui parle français ?

Le français est la langue officielle, ou l'une des langues officielles, d'une trentaine d'États [...] Même si cela a longtemps été le cas, le français de France, voire de Paris, ne constitue plus la référence. Le berceau de la langue est en Europe, constitué par l'Hexagone, la Belgique wallonne, la Suisse romande, le Luxembourg ainsi que quelques lieux où le français est résiduel, comme au Val d'Aoste et dans les îles anglo-normandes. Mais le Canada se donne maintenant ses propres normes de référence dit *français standard d'ici*, et peut être en avance sur la France, comme sur la question de la féminisation des noms de professions. [...]

Les *créoles*, suffisamment autonomes pour être considérés comme des langues à part entière, ne sont pas inclus dans cette grammaire. De la même façon, nous n'incluons pas les langues de France dites *régionales*, comme l'alsacien, le basque, le breton ou l'occitan.

1.2. Le ou les français ?

Le français, comme les autres langues, se manifeste sous des formes diverses, ce que l'on représente par le terme de *variation* : les langues changent dans le temps, elles se morcellent dans l'espace, et connaissent des usages distincts en fonction des âges et des groupes sociaux. De plus, la différentes activités humaines peuvent donner lieu à des genres textuels, des types de discours, des registres ou des styles variés. [...]

1.2.1. La variation régionale

L'espace linguistique francophone connaît des façons sensiblement différentes de s'exprimer en français, en France et dans les régions limitrophes de la Belgique wallonne et de la Suisse romande. La diversité apparaît encore plus grande hors d'Europe, la façon dont le français s'y est implanté, son statut et le contact avec les langues locales sont bien différents selon les pays.

Les études régionales s'intéressent surtout à la prononciation (l'accent du Midi par exemple) ou au vocabulaire : on dit *une serviette* en France, *un essuie* en Belgique. Nous avons tenté de pointer les particularismes grammaticaux, qui ont été moins étudiés, même si les connaissances progressent. Ces particularismes concernent souvent des aires géographiques vastes qui ne respectent pas les frontières des États et qu'il est parfois difficile de délimiter. Ainsi la variante *Au plus il pleut, au plus je suis content.*, à côté de *Plus il pleut, plus je suis content.*, s'observe en Belgique mais aussi en Provence. [...]

1.2.2. La variation sociale

Les locuteurs d'une même aire géographique ne parlent pas tous de la même façon. À une même époque et dans une même région, des locuteurs appartenant à des groupes sociaux différents divergent, en fonction de leur âge et parfois de leur sexe, mais aussi de facteurs sociaux comme leur niveau

d'étude, leur profession, leur habitat rural ou urbain, leur origine, ou leur familiarité avec la parole publique et la pratique de l'écrit. [...]

L'histoire de la grammaire française s'est accompagnée d'un rejet des phénomènes de variation régionale et sociale au profit de la notion de *norme*, ou de français *standard*, qui considère qu'une façon de parler est supérieure aux autres. [...]

Aujourd'hui, plutôt que de français standard, les linguistes et les grammairiens préfèrent parler de *français ordinaire*, ou de *référence*, terme qui englobe le français dans ses usages usuels, à l'exclusion de formes restreintes régionalement ou socialement. [...]

1.2.3. L'oral et l'écrit

Le statut respectif de l'oral et de l'écrit a changé tout au long du xx^e siècle, sous les effets conjugués d'usages sociaux novateurs et d'inventions technologiques comme le magnétophone portable et Internet. L'étude de l'oral peut désormais prendre appui sur des données enregistrées de façon durable, et ces corpus oraux désormais disponibles sont de plus en plus nombreux > [Introduction-2.3](#).

L'oral est parfois identifié à une conversation spontanée non préparée, avec ses hésitations et ses interruptions, c'est-à-dire à des énoncés considérés comme dégradés. Avec le développement des usages numériques, le même type de spontanéité se rencontre aujourd'hui à l'écrit, sur des forums par exemple. La spécificité de l'oral est de recourir aussi au rythme et à la mélodie, à des signes non verbaux comme les gestes ou l'expression du visage, à des informations fournies par la situation, pour la construction du sens : on dit ainsi que l'oral est *multimodal*, quand l'écrit se limite à la perception visuelle. [...]

2. La grammaire et les données considérées

La *Grande Grammaire du français* est délibérément descriptive. Elle vise à dire comment on écrit et on parle, et non comment il *faut* écrire ou parler. Les ouvrages de grammaire ont traditionnellement opté pour une présentation de la langue sous une forme homogénéisée, en privilégiant un bon usage, conforme à la norme. Beaucoup se limitent à la France ou à l'Europe. Nous avons choisi de prendre en compte l'ensemble de la francophonie. Notre objectif est de proposer un système cohérent permettant de décrire la diversité des usages contemporains. En effet, la variation n'est pas telle que les locuteurs d'une même langue aient des grammaires séparées : ils peuvent souvent passer d'une variété à une autre, et ces différentes variétés sont la plupart du temps mutuellement compréhensibles.

Cet ouvrage s'appuie sur des exemples inventés et sur des exemples observés, ces derniers étant généralement issus de grands corpus écrits et oraux constitués par des linguistes, afin de privilégier des exemples représentatifs des usages actuels > [Corpus écrits et oraux](#). Elle inclut aussi des usages condamnés par la norme, à partir du moment où ils sont fréquents et appropriés dans certaines situations.

2.1. Qu'est-ce qu'une grammaire ?

2.1.1. Une grammaire descriptive et synchronique

Cette grammaire décrit la façon dont la langue fonctionne, comment les mots peuvent se combiner pour permettre à un auteur ou un locuteur d'exprimer un message, de parler du monde ou de soi-même, d'interagir avec les autres... Nous expliquons ainsi comment les mots se classent en différentes catégories grammaticales, par exemple *adjectif*, *nom*, *verbe* ou *préposition* > [Introduction-3.3](#) : ainsi *le* est un déterminant, et comme tel s'accorde avec le nom (*le cheval*, *les chevaux*), tandis que *de* en tant que préposition ne s'accorde pas et permet aussi bien *une odeur de cheval* ou *de chevaux*. Nous expliquons aussi comment les mots se regroupent pour occuper différentes fonctions grammaticales, par exemple

sujet et complément : on dit *Je vous aime*, et non **Je vous aimez*., car le verbe s'accorde avec le sujet (*je*) et non avec le complément (*vous*).

Cette grammaire décrit l'oral aussi bien que l'écrit, ce qui a des conséquences sur le choix des phénomènes (qui incluent la liaison par exemple) et conduit à renouveler les descriptions traditionnelles (une phrase peut être sans verbe : *Combien le café ?*).

Par ailleurs, le français décrit ici est le français d'aujourd'hui, c'est-à-dire à partir de 1950, ce qui fait de notre ouvrage une grammaire dite *synchronique*, contrairement aux grammaires dites *diachroniques*, qui étudient la langue dans son évolution. Nous notons par exemple que *pas* suffit à exprimer aujourd'hui la négation, sans remonter à l'ancien français où *ne* était d'abord employé seul avant de s'associer à *pas*.

Un ouvrage de grammaire a généralement deux objectifs : d'une part, décrire la langue à l'aide d'un métalangage (la terminologie grammaticale qui distingue préposition et déterminant par exemple) ; d'autre part, indiquer, parmi les usages possibles, lesquels sont recommandés ou « corrects » : par exemple, on *apporte* son cahier, on ne *l'amène* pas, on ne dit pas *en vélo* mais *à vélo*, on se *rappelle une histoire* et non *d'une histoire*. Ce second objectif est dit *normatif*, ou *prescriptif*. De nombreux livres de grammaire sont à cet égard des manuels de style : ne dites pas *moi je*, c'est redondant, mais *je* ; ne dites pas *est-ce que*, c'est lourd, etc. Ces recommandations sont souvent éloignées de l'usage effectif de la langue. Entend-on souvent aujourd'hui dans la conversation ordinaire : *Paul viendra-t-il demain ?* Les formes *Est-ce que Paul viendra ?* ou *Paul viendra demain ?* sont plus courantes, et elles ne sont pas forcément équivalentes. Ainsi pour une demande de confirmation, assortie de *n'est-ce pas*, seule la dernière est possible : *Paul viendra demain, n'est-ce pas ?*

Il faut bien voir que ces usages blâmés par certains grammairiens et critiqués par certains groupes sociaux, en ce qu'ils s'écartent du français dit *standard* > [introduction-1.2.3](#), appartiennent bien au système de la langue.

Ce livre n'est pas un manuel, au sens ordinaire du terme, car il n'est pas normatif. Il ne vise pas à exclure ce qui est jugé lourd, redondant ou « fautif », mais à expliquer comment le système de la langue conduit à telles combinaisons et non à telles autres : si certains disent *se rappeler d'une histoire*, c'est par analogie avec *se souvenir*, mais personne ne dit **venir Paris* pour *venir de Paris*. Certains disent *en vélo*, par analogie avec *en voiture* ou *en bus*, mais on ne dit pas **dans bus* ni **dans voiture*, car dans ce cas il faut un déterminant (*dans ma voiture*, *dans ce bus*). Ainsi on distingue ce qui est impossible, car exclu par le système même de la langue, que l'on note par un astérisque, et ce qui se dit tout en étant jugé contraire à la norme, ce qu'on note par le signe !. [...]

2.1.2. Une grammaire écrite par des linguistes

Ce livre réunit une équipe internationale d'une cinquantaine de linguistes, qui ont collaboré pour proposer un cadre de description unique, cohérent et homogène.

Il s'agit d'un ouvrage scientifique : comme les biologistes peuvent décrire les poissons, sans privilégier les plus beaux, ou les astrophysiciens les étoiles, sans privilégier les plus proches, nous ne sélectionnons pas telle ou telle façon de s'exprimer aux dépens de telle autre.

La tâche des linguistes est d'observer l'usage, c'est-à-dire les productions écrites ou orales, pour déceler les tendances et les régularités sous-jacentes. [...] Écrit par des linguistes, cet ouvrage s'adresse à un public plus large. Certains passages plus spécialisés sont mis en retrait. [...] Il s'inscrit dans cette perspective plus générale, qui a produit de grandes grammaires pour les langues européennes depuis les années 1990, écrites par des collectifs de linguistes et couvrant un grand nombre de phénomènes.

2.1.3. La grammaire et l'orthographe

De nombreux ouvrages de grammaire sont en fait principalement consacrés à des questions d'orthographe. Cet ouvrage décrit la bonne formation des énoncés, qu'ils soient écrits ou oraux. Certaines règles de grammaire ont une conséquence sur l'orthographe, par exemple les règles d'accord,

mais beaucoup n'en ont pas, qu'il s'agisse de l'ordre des mots (*un ballon rouge* et non ? *un rouge ballon*) ou de la construction des verbes (on dit *parler à ses collègues* et non **parler ses collègues*). Ce livre consacre ainsi une part importante à la construction des phrases et à leur interprétation, même si leur orthographe est transparente. Ainsi une phrase comme *Qui aime Paul* ? peut signifier 'qui est la personne qui aime Paul', si *qui* est sujet, ou 'qui est la personne que Paul aime', si *qui* est complément. Pour ce qui concerne l'accord, nous distinguons les formes écrites et les formes orales : ainsi l'accord du participe passé, réputé particulièrement difficile, ne s'entend en fait que pour une quarantaine de verbes du 3^e groupe, tels *dit*, *fait* et *promis*, mais pas pour les verbes du 1^{er} ou du 2^e groupe (*mangé*, *fini*) qui sont les plus nombreux. L'accord en genre de l'adjectif (*rat gris*, *souris grise*) ne concerne quant à lui qu'un tiers des adjectifs à l'oral (*grand/grande*, *vert/verte*), tous les autres ayant des formes identiques (*facile*, *rouge*) ou homophones (*joli/jolie*, *noir/noire*).

Même si elle peut éclairer certaines relations entre mots, l'orthographe est un système de conventions adoptées à un moment donné. Celle du français a été fixée en plusieurs étapes, du xvii^e au début du xx^e siècle, avec une part d'arbitraire. Contrairement à d'autres langues européennes, le français a connu peu de réformes orthographiques, qui tiennent compte de son évolution. Cet ouvrage, comme d'autres grammaires de référence, adopte la plus récente, proposée par les *Rectifications de l'orthographe* de 1990 > **Rectifications de l'orthographe**, pour simplifier l'orthographe de certains termes et la rendre plus cohérente (*charriot* comme *charrette*). Ces *Rectifications*, facultatives, sont recommandées en France, depuis 2008, pour l'enseignement et l'administration [...]. Elles ne concernent que l'écrit et ne remettent aucunement en cause le système grammatical de la langue.

2.2. Quelles sont les données considérées ?

2.2.1. Une grammaire qui s'appuie sur deux types d'exemples

Les ouvrages des grammairiens s'appuient généralement sur des exemples écrits, émanant de « bons » auteurs, tandis que ceux écrits par des linguistes recourent à des données plus variées telles que les journaux, les conversations ou les entretiens transcrits, ainsi que des exemples construits.

Afin de mettre au jour le système sous-jacent à la langue, les linguistes disposent en effet de deux méthodes complémentaires : la construction d'exemples et le recours à des énoncés attestés. Dans le premier cas, les exemples sont construits pour découvrir les propriétés d'une structure et sont soumis au jugement naïf des locuteurs, ce qui constitue un protocole d'observation. [...] Une version sonore leur est associée dans la version numérique quand il s'agit d'un dialogue, comme en **1**, ou quand il est question d'illustrer un fait de prononciation, par exemple la liaison pour *les yeux* ou l'absence de liaison pour *les yaourts*.

- 1** Loc. 1 — *Est-ce que tu viens à la réunion ?*
Loc. 2 — *Oui.*

À côté des exemples forgés, nous utilisons aussi des exemples attestés, qui sont numérotés de la même façon au fil du texte. Ces derniers proviennent de textes littéraires ou journalistiques, comme en **2a** et **2b**, mais aussi de formes qui appartiennent à l'oral ou à un écrit non formel, comme en **2c**, et à des variantes régionales > **Introduction-1.2**.

- 2 a** *Qu'on n'arrête pas de grandir désespérait les mères, obligées de rallonger les robes d'une bande de tissu [...].* (Ernaux, 2008)
b *Manif mémorable : on bivouaqua sur place, on pique-niqua.* (*Le Monde*, 11 avril 2006)
c *Jamais reçu autant de tweets après une émission de télé !!! Peux pas vous répondre à tous, hélas !* (twitter.com, 14 mai 2013)

[...]

2.3. Les corpus utilisés

[...] Bien que décrivant l'oral autant que l'écrit, cette grammaire recense plus d'exemples écrits car ils sont plus accessibles, et plus d'exemples de France car les usages y sont mieux documentés que dans d'autres pays francophones. [...]

Ces exemples attestés n'ont pas été recueillis au hasard. Ils sont généralement issus de grands corpus, c'est-à-dire d'ensembles de textes ou d'énoncés réunis par des linguistes selon des critères explicites. À partir des années 1970, en effet, les nouvelles technologies ont permis de constituer de larges corpus écrits et oraux représentatifs d'usages variés, la plupart accessibles en ligne > [tableau Introduction-3](#) > [Corpus écrits et oraux](#). [...]

2.3.1. Les corpus écrits utilisés

Cette grammaire comporte environ 2 600 exemples tirés d'ouvrages de littérature et de sciences humaines, d'environ 500 auteurs différents. Un grand nombre ont été collectés grâce à la base *Frantext* de l'ATILF (CNRS) qui permet des recherches par catégorie grammaticale, en sélectionnant des textes postérieurs à 1950. Pour les journaux, nous avons utilisé notamment la base *FTB* de l'université Paris Diderot qui comporte des extraits du journal *Le Monde* (entre 1990 et 1993) [...], des éditions régionales de *l'Est républicain* d'avril 2002, ainsi que le *Corpus Résumés de films* (CRF) constitué à partir des années 1990. Pour les SMS, nous avons puisé dans la base constituée à l'université de Louvain (*SMS4science*) ainsi que celle constituée à l'université de Montpellier (*88milSMS*).

Ces corpus ont été complétés par des textes littéraires d'autres auteurs contemporains comme Marie Ndiaye, Tahar Ben Jelloun, Michel Butor, Jean-Patrick Manchette, d'autres journaux (*Libération*, *La Croix*, *Le Nouvel Observateur*, *Marianne*, etc.), des bandes dessinées **3a** et des sites Internet francophones, en privilégiant les sites officiels (liés à un organisme, une municipalité ou un journal). [...] Concernant les exemples issus de SMS, de blogs ou de forums, sur Internet, nous respectons leur ponctuation d'origine ou leur absence de ponctuation **3b**, même si celle-ci contrevient à la norme recommandée par les codes typographiques.

- 3 a** *Quoi ?! Moi je dis qu'ils doivent payer s'ils veulent manger, moi !!!* (Lehmann, 2006)
b *Dis moi demain si les horaires te conviennent* (*88milSMS*, 89, 15 sept. 2011)

2.3.2. Les corpus oraux utilisés

Cette grammaire s'appuie également sur des exemples oraux (transcrits pour la version papier, audibles pour la version numérique), issus d'émissions de radios (France Culture, France Inter, etc.), ou de télévision (France 2, France 5, etc.) ; certains d'entre eux proviennent de la base *ESTER*, dont une partie des mots est étiquetée pour leur catégorie grammaticale. Nous utilisons une cinquantaine d'extraits de films, de chansons ou de sketches.

Nos exemples oraux viennent aussi de corpus enregistrés à des fins de recherche par différentes universités ou organismes publics > [tableau Introduction-3](#) > [Corpus écrits et oraux](#).

Depuis les années 1970, en effet, en France comme à l'étranger, des linguistes ont enregistré et transcrit des entretiens ou des conversations **4**, afin de constituer des corpus oraux comprenant les sons et les transcriptions. [...] Le son d'origine est disponible dans l'application numérique dédiée. Comme le son n'était pas diffusé pour les extraits des corpus du Canada et de Suisse, nous les avons réenregistrés avec des locuteurs des mêmes régions.

- 4 a** *Mais bon, je... je me retrouve ailleurs, hein, je veux dire, ici, au sein de la bibliothèque.* (CRFP, PRI-BEL-001)
b Loc. 1 — *Le judo, euh, c'est quelque chose que vous avez démarré très jeune ?*
 Loc. 2 — [...] *Huit ans, je devais avoir.* (CRFP, PRI-BOR-001)

Chaque chapitre se clôt par des références bibliographiques classées thématiquement.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Qu'est-ce que le français ?

Le français dans le monde : Organisation internationale de la francophonie (2019) (francophonie.org), Sanaker, Holter et Skattum (dir.) (2006) et dictionnairedesfrancophones.org.

Le français au XXI^e siècle : *L'Information grammaticale*, n° 129 et 130, 2011. États antérieurs de la langue : Nyrop (1979 [1914-1960]), Spillebout (2007 [1985]), Combettes et Marchello-Nizia (dir.) (2007) et Marchello-Nizia et al. (dir.) (2020).

La variation régionale en Belgique, en France et en Suisse : Avanzi (2017), Avanzi (2019) ; dans l'Hexagone : Rézeau (2001) ; aux Antilles : A. Thibault (dir.) (2012) ; en Nouvelle-Calédonie : *Langages*, n° 203, 2016 ; la variation sociale : Gadet (2007 [2003]).

Le français en Belgique : Francard et al. (2010) ; en Suisse : A. Thibault et Knecht (dir.) (2012 [1997]) ; en Afrique subsaharienne : *Langue française*, n° 104, 1994 ; *Langue française*, n° 202, 2019 ; en Amérique du Nord : Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.) (2005) ; Frenette, Rivard et Saint Hilaire (dir.) (2019 [2013]) ; au Canada : LeBlanc, Martineau et Frenette (dir.) (2010) ; au Québec : Roberge et Vinet (1989), Léard (1995) ; en Acadie et Louisiane : Neumann-Holzschuh et Mirko (2018).

La notion de norme et de français de référence : Morin (2000), *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n° 26/1-4, 2000, et n° 27/1-2, 2001, Vézina (2009), LeBlanc, Martineau et Frenette (dir.) (2010), Remysen (dir.) (2014), *Glottopol*, n° 31, 2019.

Le français ordinaire et le français dit *populaire* : Bauche (1929 [1920]), Cadet (1997a [1989]) et Gadet (1997b [1992]).

2. La grammaire et les données

La grammaire la plus complète pour les usages littéraires : Grevisse et Goosse (2016 [1936]), *les grammaires récentes écrites par des linguistes* - Le Goffic (1994a), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994]), Wilmet (2010 [1997]) ; *les grandes grammaires pour d'autres langues* : Renzi, Salvi et Cardinaletti (dir.) (2001 [1988]) pour l'italien, Bosque et Demonte (dir.) (1999) pour l'espagnol, Huddleston et Pullum (dir.) (2002) pour l'anglais.

La langue et l'orthographe : Catach (2011 [1978]) ; *Les Rectifications de l'orthographe* : le Conseil supérieur de la langue française (1990), l'Association pour l'application des recommandations orthographiques (APARO) (2001), le Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOUVO) (2004).

La norme grammaticale : Académie française (2020) ; le point de vue des linguistes : Leeman (1994a), Riegel, Pellat et Rioul (2018 [1994]).

Les corpus de français : icom.huma-num.fr/site/corpus.php et le site du *Corpus d'études pour le français contemporain (orfeo.net)*.

Les corpus écrits : le corpus arboré basé sur *Le Monde* : Abeillé, Clément et Liégeois (2019) ; les bases de SMS : Fairon, Klein et Paumier (2006), panckhurst.org (2014).

Les corpus oraux de France : le *Corpus de référence du français parlé (CRFP)* : Équipe DELIC (2004) ; le *Corpus de français parlé parisien des années 2000 (CFPP2000)* (cfpp2000.univ-paris3.fr) : Branca-Rosoff et al. (2012) ; le corpus *Enquête sociolinguistique* à Orléans (*ESL.O1* et *ESL.O2*) (eslo.huma-num.fr) : Eshkol-Taravella et al. (2011), Baude et Dugua (2016) ; le corpus

Corpaix : Blanche-Benveniste, Rouget et Sabio (2002) ; de Marseille : le *Corpus of Interactional Data (CID)* : Bertrand (2008) ; de Toulouse : le corpus ACSYNT : Delais-Roussarie et al. (2004) ; de plusieurs pays francophones : le corpus *Enquête du français contemporain (PFC)* (www.projet-pfc.net) : Durand, Laks et Lyche (2002), le corpus *Évaluation des systèmes de transcription enrichie d'émissions radiophoniques (ESTER)* : Gravier et al. (2004).

Les corpus oraux pour le français et d'autres langues romanes : le corpus *C-Oral-Rom* : Cresti et Moneglia (dir.) (2005) ; le *corpus de l'intonation (IARI)* (prosodia.upf.edu/ian) : Delais-Roussarie et al. (2015) ; et d'autres langues romanes : le corpus *EuroM1* : Chan et al. (1995).

Les corpus de Belgique : la base de données *Valibel* : Dister et al. (2009) ; de Suisse : le *Corpus oral de français de Suisse ROMande* (www11.unine.ch) : Avanzi, Béguelin et Diémoz (2012-2019).

Les corpus d'Amérique du Nord : du Québec : le corpus *Montréal 1971* : Sankoff et al. (1976) ; le corpus *Montréal 1984* : P. Thibault, Vincent et Audet (1990) ; le corpus d'Ottawa-Hull : Poplack (1996), le *Corpus de français parlé au Québec (CFPQ)* (applis.fish.usherbrooke.ca/cfpaq/index.php/site/index) : Dostie (2016).

Le français parlé en Nouvelle-Écosse : Petras (2016) ; au Nouveau-Brunswick : Wiesmath (2006) ; en Louisiane : Stäbler (1995), Valdman (dir.) (2008).

3. Les composantes de la grammaire

La phonétique et la phonologie : Vaissière (2015 [1986]), Lacheret-Dujour et Beaugendre (1999), *Langue française*, n° 169, 2011, Di Cristo (2016), *Langue française*, n° 191, 2016.

La morphologie et le lexique : Corbin (1991), Fradin (2003), New (2006), Fradin, Kerleroux et Plénat (dir.) (2009).

La syntaxe : Delaveau (2001), Huddleston et Pullum (dir.) (2002, chap. 11), Abeillé (2007).

La sémantique : Corblin et De Swart (dir.) (2004), Corblin (2013), Roussarie (2017), *Sémantique* (www.semantique-gdr.net/dico).

La pragmatique : Ducrot (1998 [1972]), Récanati (1979), Combettes (1992), Mocschler et Reboul (1994), *Langue française*, n° 121, 1999.

Beaucoup d'entre elles sont commentées.

Chaque référence est donnée intégralement dans la bibliographie générale.

La 1^{re} année est celle de l'édition consultée. L'année entre crochets est celle de la première édition.

Les phrases et leurs types

2.1. Qu'est-ce qu'un type de phrase ?

Les encadrés grisés synthétisent les contenus de chaque sous-section.

Nous distinguons quatre types de phrases :

- les phrases déclaratives sont généralement construites autour d'un verbe à l'indicatif, comme des propositions, au sens logique, susceptibles d'être vraies ou fausses ;
- les phrases désidératives sont généralement construites autour d'un verbe à l'impératif (*Entrez !*), ou au subjonctif (*Qu'il vienne !*), et interprétées comme des visées, susceptibles d'être réalisées ou non ;
- les phrases interrogatives incluent un mot interrogatif (*Combien vaut ce livre ?*) ou un verbe à sujet suffixé (*Est-elle arrivée ?*) et sont interprétées comme des propositions incomplètes, nécessitant une information attendue dans la réponse ;
- les phrases exclamatives incluent un mot exclamatif (*Comm; il fait beau !*), avec souvent une expression de haut degré, et sont présentées comme des propositions vraies, selon l'intime conviction du locuteur.

2.1.1. Les quatre types de phrases

On peut assigner à chaque phrase un type, appelé *type phrastique*, en fonction de sa forme et de son interprétation > I-1.3.1.

Nous distinguons quatre types de phrases : déclarative **1a**, désidérative, à l'impératif **1b**, ou au subjonctif **1c**, interrogative **1d 1e**, exclamative **1f** > **tableau I-1**. Chaque type de phrase repose sur des propriétés sémantiques et syntaxiques, telles que la forme du verbe, l'ordre des mots, ou la présence de certains mots.

- 1**
- Marie a lu beaucoup de livres.*
 - Lisez beaucoup de livres !*
 - Qu'il s'adresse à quelqu'un d'autre !*
 - Combien de livres a lus Marie ?*
 - A-t-elle lu ces livres ?*
 - Comme Marie lit vite !*

DÉCLARATIVE
DÉSIDÉRATIVE
DÉSIDÉRATIVE
INTERROGATIVE
INTERROGATIVE
EXCLAMATIVE

Le type désidératif remplace ici le type *impératif*, terme souvent adopté dans les grammaires, car il inclut des phrases au subjonctif **1c**.

Le type de phrase détermine en partie l'acte de langage accompli par le locuteur > I-1.3.2. De manière générale, si ce sont des phrases indépendantes :

- les phrases déclaratives **1a** > **XII-1.3** sont typiquement associées à un acte d'assertion ;
- les phrases désidératives sont typiquement associées à un acte d'injonction **1b 1c** ou de souhait > **XII-2.4** ;
- les phrases interrogatives **1d 1e** > **XII-3.4** sont typiquement associées à un acte de question ;
- les phrases exclamatives **1f** sont typiquement associées à un acte d'exclamation > **XII-4.6.1**.

Cependant, d'autres actes de langage peuvent être accomplis à l'aide de phrases du même type. Ainsi, une phrase déclarative, à l'indicatif et sans mot interrogatif ni exclamatif, peut être utilisée pour poser une question **2a**, formuler une injonction **2b** ou pour exprimer, par l'exclamation, son étonnement ou sa surprise **2c**. La ponctuation à l'écrit > **XX-3.3** et l'intonation, ou mélodie de la phrase > **XIX-5.4** à l'oral, peuvent également indiquer l'acte de langage accompli > I-2.2.

- 2**
- Marie a lu beaucoup de livres ?*
 - Tu finiras demain.*
 - Marie a lu tous les livres !*

Les exemples, toujours commentés dans le texte, sont annotés selon différents critères.

Les quatre types de phrases et leurs sous-types sont présentés dans le > **tableau I-1**. Une phrase appartient toujours à un seul type ; il n'existe pas de phrase qui soit à la fois de type déclaratif et interrogatif, ou déclaratif et désidératif. Une phrase relevant du type déclaratif par sa forme et son interprétation peut très bien être employée avec une valeur questionnante, comme en **2a**, ou bien avec une valeur d'injonction **2b**. Les propriétés de ces deux phrases sont celles de la phrase déclarative > **XII-1.3** même si elles n'accomplissent pas un acte d'assertion.

TYPE DE PHRASE	SOUS-TYPE	EXEMPLES
déclarative	—	Marie a lu ces livres. Marie a lu ces livres ? Marie a lu ces livres !
désidérative	impératif	Lis davantage de livres !
	subjonctif	Que Marie lise ces livres ! Puisse Marie réussir !
exclamative	à mot exclamatif	Comme Marie semble heureuse ! Quelle chance elle a !
	à mot intensif-exclamatif	Marie a lu tant de livres ! Paul a un tel courage !
interrogative	partielle	Quels livres Marie a lus ? Qui est venu ?
	totale	Est-ce que Marie a lu ces livres ? Marie a-t-elle lu ces livres ? A-t-elle lu ces livres ?

Tableau I-1. Les quatre types de phrases

> Types des phrases coordonnées et subordonnées > **I-2.3**

La phrase passive ou négative et les types de phrases

Les linguistes et les grammairiens ne s'accordent pas tous sur ce qu'ils reconnaissent comme type de phrase. Certains parlent parfois de phrase négative, ou de phrase passive, comme d'un type. On reconnaît une phrase négative en ce qu'elle comporte un mot négatif appelé *négateur*, comme *pas*, *personne*, *plus*, *jamais* > **X-1.1.2**. Mais la négation est compatible avec les quatre types de phrases **3** et ne définit pas un type en elle-même.

- 3 a** Marie n'a pas lu beaucoup de livres.
b Combien de livres n'a pas lus Marie ?
c Ne lisez pas beaucoup de livres !
d Comme Marie ne lit pas vite !

DÉCLARATIVE
 INTERROGATIVE
 DÉSIDÉRATIVE
 EXCLAMATIVE

De la même façon, la construction passive > **II-4.1** est compatible avec tous les types de phrases

- 4 a** La plupart des livres ont été lus par Marie.
b Combien de livres ont été lus par Marie ?
c Soyez assurés de ma sympathie !
d Comme ce livre a été mal reçu par la critique !

DÉCLARATIVE
 INTERROGATIVE
 DÉSIDÉRATIVE
 EXCLAMATIVE

Le type exclamatif, par ailleurs, n'est pas toujours reconnu en tant que tel, car il emprunte certaines de ces formes aux déclaratives et d'autres aux interrogatives > **I-2.1.3**.

2.1.2. Les sous-types de phrases

Les types de phrases peuvent comporter des sous-types ayant des propriétés distinctes. Seule la déclarative ne comporte pas de sous-types à proprement parler > **tableau I-1**.

Les sous-types de phrases interrogatives

Certaines phrases interrogatives sont des interrogatives partielles, qui laissent attendre des informations sur un élément de la situation, ainsi en **5a** sur le sujet ou en **5b** sur la cause. Elles comportent un mot interrogatif, qui peut être un pronom (*lequel*, *que*, *qui*, *quò*), un déterminant ou un adjectif (*quel*), ou un mot adverbial (*comment*, *quand*, *où*, *pourquoi*) > **IX-10.2**. D'autres phrases interrogatives sont des

De très nombreux tableaux classifient l'information et en facilitent l'analyse.

Les textes en retrait permettent d'approfondir une question.

Les arbres syntaxiques représentent la structure fondée sur les catégories, les syntagmes et les fonctions.

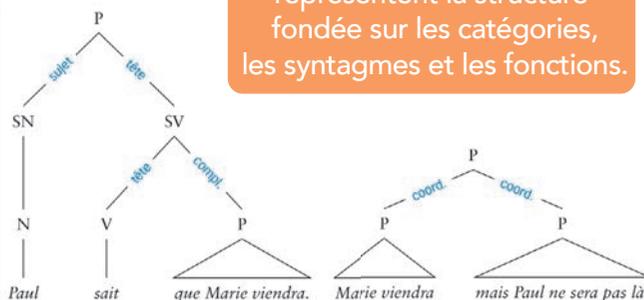


Figure 1-7. La structure des phrases subordonnées et coordonnées

Une phrase liée peut elle-même inclure une phrase liée : une subordonnée peut elle-même inclure une subordonnée, par exemple complétive 16a, ou deux coordonnées 16b ; et une coordonnée peut aussi inclure elle-même une subordonnée 16c ou deux coordonnées 16d. Il peut en résulter certaines ambiguïtés : ainsi la phrase 16d peut aussi être analysée comme en 16e, c'est-à-dire avec la seconde coordonnée incluant deux coordonnées ('Paul regrette d'avoir échoué'), ou bien comme en 16f, c'est-à-dire avec la première coordonnée incluant deux coordonnées ('Paul regrette d'avoir essayé').

- 16 a Je sais [que tu penses [que j'ai tort sub. | sub.].
 b Je sais [que tu as tort coord. | et que j'ai raison coord. | sub.].
 c Tu as tort [et tu sais [que j'ai raison sub. | coord.].
 d Paul peut essayer mais il échouera et il le regrettera.
 e Paul peut essayer [mais [il échouera coord. | et il le regrettera coord. | coord.].
 f [Paul peut essayer [mais il échouera coord. | coord. | et il le regrettera coord.].

La structure hiérarchique des syntagmes est représentée avec des crochets.

4.2. Les subordonnées sujet ou complément

Une phrase subordonnée peut être *sujet* ([Qu'il vienne] nous importe.) ou *complément* de mots de catégories variées :
 - complément de verbe (Je souhaite [qu'elle vienne].);
 - complément d'adjectif (Je suis certaine [que vous viendrez].);
 - complément de nom (Je pars du principe [que tout sera fini demain.]);
 - complément de préposition (pour [que Marie vienne]).
 Elle peut être à l'indicatif ou au subjonctif > XI-5.2.

Comme les phrases indépendantes, les subordonnées ont différents types > I-2.3 : on distingue ainsi les déclaratives 17a > XII-1.2, les désidératives 17b > XII-2.3, les interrogatives 17c 17d > XII-3.2 et les exclamatives 17e > XII-4.5.

- 17 a Paul sait [que vous viendrez].
 b Paul veut [que Marie vienne].
 c J'ignore [si Marie viendra].
 d Paul demande [qui viendra].
 e J'admire [comme elle danse].

Le pictogramme > suivi d'un numéro ou d'un thème signale chaque renvoi possible à un chapitre, une section, une sous-section, un paragraphe, etc.

Les interrogatives sont parfois appelées *interrogatives indirectes* et les indépendantes, *interrogatives directes*. Nous préférons éviter cette terminologie qui peut prêter à confusion : une interrogative peut être, du point de vue syntaxique, un complément direct 17c et elle est alors forcément à un discours indirect ou rapporté 17b > XVIII-6.3.1. Les exclamatives sont introduites par un mot grammatical invariable, appelé *subordonnant* (que, si), ou par un mot exclamatif. Leurs fonctions sont résumées dans le > tableau 1-9.

TYPE DE PHRASE	INTRODUCTEUR	MODE	FONCTION	EXEMPLES
déclarative	que, de ce que	indicatif ou subjonctif	SUJET, COMPLÉMENT DIRECT OU OBLIQUE	[Que Paul vienne] me déplaît. Je sais [que vous viendrez]. Je me souviens [qu'il est venu].
désidérative	que, à de que	subjonctif	SUJET, COMPLÉMENT DIRECT OU OBLIQUE	[Qu'il parte] est préférable. Je veux [qu'il parte]. Paul vient [à ce que tout soit prêt].
interrogative	si, mot ou syntagme interrogatif	indicatif	SUJET, COMPLÉMENT DIRECT OU OBLIQUE	% [Si cela compte] n'est pas clair. J'ignore [qui sera là]. Ça dépend [si elle vient].
exclamative	mot ou syntagme exclamatif ou que	indicatif ou subjonctif	SUJET, COMPLÉMENT DIRECT OU OBLIQUE	[Qu'il ait tant souffert] m'étonne. Je sais [qu'il a tant souffert]. Je regrette [qu'il ait tant souffert]. Je me souviens [comme il a souffert].

Les tableaux synthétisent une question tout en l'exemplifiant.

Tableau I-9. Les principales subordonnées sujet et complément

La catégorie subordonnant

Le terme *subordonnant* remplace dans cette grammaire celui de *conjonction de subordination*. Il permet de distinguer les introducteurs de subordonnée (*que, si*) des conjonctions de coordination (*et, mais*) qui introduisent des éléments plus variés, ce que ne permet pas l'étiquette traditionnelle de *conjonction*. Mais il faut bien voir que certains introducteurs de subordonnée (*que, si*) peuvent également apparaître comme introducteurs de phrase indépendante (*Qu'il vienne ! Si on allait au cinéma ?*).

Les subordonnants, parfois appelés *complémenteurs*, sont définis comme des mots invariables dont la seule fonction est d'introduire une phrase. Ce sont principalement *bien que, comme, est-ce que, lorsque, quand, parce que, puisque, quand, que et si* > I-4.4.

4.2.1. Les subordonnées sujets

Un certain nombre de verbes admettent des phrases pour sujet : c'est notamment le cas des verbes de sentiment 18a, d'évènement 18c, d'activité intellectuelle 18b > II-2.2.3, ainsi que du verbe *être* suivi de certains adjectifs attribués 18d > VI-2.4.1 > VI-3.2.2. Ce sont des déclaratives ou des désidératives, plus rarement des interrogatives avec certains adjectifs, comme *clair* 18d, et certains verbes comme *dépendre*. Les exclamatives sujets doivent être introduites par *que* 18f 18g.

Le mode des déclaratives sujets est le subjonctif de façon majoritaire 18a 18c, mais l'indicatif n'est pas exclu avec certains verbes 18b > XI-5.3.1. Les interrogatives sujets sont à l'indicatif 18d 18e.

Chaque exemple numéroté est appelé au fil du texte.

- 18 a [Qu'on n'arrête pas de grandir] désespérait les mères, obligées de rallonger les robes d'une bande de tissu [...]. (Ernaux, 2008)
- b [Que la vie n'est pas rose en France et exige beaucoup d'opiniâtreté] commence à se savoir [...]. (Libération, 13 oct. 2007)
- c [Qu'il faille chauffer en mai] arrive rarement.
- d [Si ces différences entraînent ou non des comportements violents] n'est pas clair du tout.
- e [À qui tu devras t'adresser] dépendra des circonstances.
- f * [Comme il est malin] est incroyable.
- g [Qu'il soit si malin] nous étonne.

La subordonnée sujet, tout comme le sujet nominal, peut parfois apparaître après le verbe > XVII-2.2. Il s'agit de formules plus ou moins figées 19a, de constructions à complément antéposé (*à cela*) 19b ou de phrases interrogatives 19c. La subordonnée sujet postverbale peut être à l'indicatif 19b ou au subjonctif 19a 19c > XI-5.3.1.

- 19 a Plût au ciel [qu'il pleuve] !
- b À cela s'ajoute [qu'aucune décision n'a été prise].
- c Si vous n'avez pas permis que je devienne bon, d'où vient [que vous m'ayez ôté l'envie d'être méchant] ? (Sartre, 1951)

> Subordonnées dans les constructions impersonnelles (Il arrive [que l'on se trompe].) > II-2.2 > II-4.4

Les constructions avec un verbe à sujet suffixéLe verbe à sujet suffixé apparaît seulement dans certaines constructions > **tableau XVII-3**.

PHRASE	SANS SUJET NOMINAL	AVEC SUJET NOMINAL
déclarative avec adverbe initial	<i>Peut-être viendra-t-elle demain.</i>	<i>Peut-être Marie viendra-t-elle.</i>
désidérative sans que	<i>Puisse-t-elle réussir !</i>	<i>Paul puisse-t-il réussir !</i>
exclamative	<i>Combien a-t-il souffert !</i>	<i>Combien Luc a-t-il souffert !</i>
incise	<i>Marie, semble-t-il, est venue. Marie, dis-je, est venue.</i>	—
interrogative	<i>Viendra-t-elle ? Quand prend-il le train ?</i>	<i>Marie viendra-t-elle ? Quand Paul prend-il le train ?</i>
subordonnée concessive	<i>Aussi riche soit-il, il ne pourra pas payer.</i>	<i>Aussi riche Luc soit-il, il ne pourra pas payer.</i>
subordonnée conditionnelle	<i>Viendrait-elle, il ne changerait pas d'avis. Viendrait-elle qu'il ne changerait pas d'avis.</i>	<i>Léa viendrait-elle, il ne changerait pas d'avis. Léa viendrait-elle qu'il ne changerait pas d'avis.</i>
subordonnée temporelle	<i>À peine était-il entré, il se mit à chanter. À peine était-il entré qu'il se mit à chanter.</i>	<i>À peine Luc était-il entré, il se mit à chanter. À peine Luc était-il entré qu'il se mit à chanter.</i>

Tableau XVII-3. Les principales constructions avec verbe à sujet suffixé> Le verbe à sujet suffixé en incise (*dit-il, semble-t-il*) > **XVIII-6.5.2****Le verbe à sujet suffixé et la phrase racine**

On considère parfois que la suffixation du sujet est réservée à la phrase racine > **I-4.1**. De façon générale, elle est difficile dans une subordonnée interrogative, sauf usages jugés fautifs ou informels **8a** > **XII-3.5.3**. Il n'en demeure pas moins que certaines subordonnées y ont recours : les incises de citation **8b** > **XVIII-6.5.2**, ainsi que certaines concessives **8c** > **XIV-5.2.4**. Dans ce cas, elle est incompatible avec un subordonnant **8d 8e**.

- 8 a** ! On l'a pris au mot : on a voulu vérifier [comment les journalistes de Libé ont-ils sorti ces infos].
(France 5, « Médias le mag », 25 avril 2009)
b La situation est, [dit-on], sans espoir.
c [Serais-tu ministre], tu ne pourrais pas.
d Tu ne pourrais pas, [même si tu étais ministre].
e * Tu ne pourrais pas, [même si étais-tu ministre].

L'interprétation des phrases à sujet suffixé

Le verbe à sujet suffixé n'est pas réservé à l'interrogative. Il est vrai qu'il permet parfois de distinguer une phrase déclarative **9a** d'une interrogative **9b** > **I-2.1.3**. Mais il est compatible avec tous les types de phrases (déclarative, désidérative, interrogative, exclamative) > **tableau XVII-3**.

- 9 a** Il ment.
b Ment-il ?

Le verbe à sujet suffixé et l'assertion

On considère parfois qu'une telle forme affaiblit la valeur assertive de l'énoncé > **I-2.2.1**. Il est vrai qu'elle peut s'employer après un adverbe modal **10a** > **VII-5.5**. Mais elle s'emploie aussi après un adverbe de manière comme *ainsi* **10b**, ou dans une interrogative exclamante **10c** > **XII-3.4.3**. De façon générale, elle est compatible avec tous les actes de langage (assertion, interrogation, exclamation, souhait...) et n'a pas de valeur sémantique ou pragmatique générale.

- 10 a** Peut-être ment-il.
b Ainsi forme-t-on les militaires.
c Est-il bête ce type !

Le verbe à sujet suffixé et l'inversion du sujet nominalLa proforme suffixée se différencie du sujet nominal inversé par trois propriétés > **XVII-2.2** :

- aux temps composés, elle s'attache à l'auxiliaire (*Combien a-t-il dépensé ?*), alors que le sujet inversé doit suivre le participe (*Combien a dépensé Paul ?*) ;

51 FICHES permettent
de synthétiser
les principaux points
de grammaire.

Non

Non est un adverbe de négation, qui peut constituer une phrase à lui seul, être suivi d'une subordonnée en *que*, nier un constituant, ou être employé comme particule de discours. *Non* peut aussi être un nom (*un non définitif*), un préfixe (*la non-violence*) ou faire partie d'un adverbe aggloméré (*non pas, non plus*).

> fiche AUSSI > fiche NE > fiche PAS > fiche QUE > fiche SI

Un adverbe anaphorique

L'adverbe *non* peut constituer à lui seul une réponse à une question totale > XII-3.4.1. Il est anaphorique > VIII-1.3.4, c'est-à-dire qu'il reprend le contenu de la phrase précédente : il affirme une proposition négative, que la phrase précédente soit positive (*Paul est-il arrivé ? — Non.*) ('il n'est pas arrivé') ou négative (*Paul n'est pas arrivé ? — Non.* 'il n'est pas arrivé'). Il est l'inverse de *oui* et de *si*. Il peut constituer une phrase coordonnée (*Tu viens ou non ?*) ou subordonnée (*Luc a dit qu'il viendrait mais je crois que non.*) > I-5.2.2.

Non et la négation de constituant

Dans la négation de constituant > X-1.2, il nie par exemple un adjectif (*L'art non figuratif*) ou un participe (*Non prévenu à temps, il est parti.*), et la phrase dans son ensemble est positive > X-2.3.4. Cet emploi se distingue de celui de *non-* comme préfixe (*la non-violence, un non-voyant*) > VI-2.1.1 > X-5.1.2.

Dans la négation contrastive, *non* introduit un premier terme suivi d'un second introduit par *mais* (*Il est allé non en Italie, mais en Espagne.*), ou bien le second élément (*Il est parti à Londres, (et) non à Paris.*) > X-5.3.

Non avec une subordonnée

L'adverbe *non*, suivi de *que*, introduit une subordonnée de cause (*Je ne viendrai pas, non que je sois malade, mais parce qu'il est tard.*) > XIV-3.3.2, ou une phrase à usage argumentatif ('ne croyez pas que') (*Non que vous ayez tort, mais peut-être pourriez-vous expliquer davantage.*) > X-2.3.4, en général au subjonctif.

Un emploi de particule de discours

Comme *oui* et *si*, l'adverbe *non* est employé comme particule de discours, avec une phrase déclarative positive, lui donnant une valeur questionnante (*Tu viens à la réunion, non ?*) > XII-1.3.3 > XVIII-4.3.

Non pas et non plus

Non pas et *non plus* sont des adverbes agglomérés surtout utilisés dans la négation contrastive (*non pas hier mais demain, non plus à Rome mais à Milan*) > X-5.3.

Non pas a aussi un emploi littéraire comme réponse (*— Vous êtes fâché ? — Non pas !*). Comme *non*, il peut être suivi d'une subordonnée en *que* au subjonctif (*Je finis le gâteau, non pas que j'aie faim mais c'est tentant.*).

Non plus apparaît comme négation après une phrase négative (*Paul ne viendra pas. Moi non plus.*) > X-1.2.1 et comme mot à contexte négatif dans une phrase négative (*Je ne viendrai pas non plus.*) > X-6.1.3. Dans cet emploi, il alterne avec *aussi* > VIII-8.1.2.

La terminologie
adoptée fait l'objet
d'un GLOSSAIRE
qui définit plus de
600 termes.

Glossaire

ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL

Transcription conventionnelle des sons élémentaires pour des langues variées. Elle diffère souvent de l'orthographe : /pè/ est la notation commune à *pin*, *pain* et *peint*.

ALTERNANCE DE VALENCE

CONSTRUCTION alternant avec la **VALENCE** de base, qui affecte la **FONCTION SYNTAXIQUE** des **ARGUMENTS**. Voir **PASSIF**, **MÉDIOPASSIF** et **IMPERSONNEL**.

ALTERNATIVE

SITUATION 1 (ou **PROPOSITION**) qui diffère de celle décrite dans la **PHRASE**. Par exemple, une construction **CLIVÉE** : *C'est ce livre que je veux*, suppose qu'on pouvait choisir d'autres livres. Voir aussi **INTERROGATIVE**.

AMALGAMÉE (PRÉPOSITION —)

PRÉPOSITIONS à et de qui incorporent l'**ARTICLE DÉFINI** (*au, du, des*) ou le **PRONOM** interrogatif ou relatif (*auquel, duquel*).

AMBIGU

Qui a plusieurs **INTERPRÉTATIONS**. L'ambiguïté peut être lexicale : *un avocat* est un 'fruit' ou un 'métier'. Elle peut être syntaxique : *parler de son balcon*, c'est-à-dire 'au sujet de son balcon' (**COMPLÈMENT du VERBE**) ou 'depuis son balcon' (**AJOUT de lieu**). Enfin, elle peut être purement sémantique : *J'aime Marie et Paul aussi*, signifie 'et j'aime Paul aussi' ou 'et Paul aussi aime Marie'. Voir **PORTÉE**.

ANAPHORIQUE

EXPRESSION ANAPHORIQUE. **EXPRESSION** reprenant une autre expression (appelée **ANTÉCÉDENT**) dans la **PHRASE** ou le **DISCOURS 1** ; souvent un **PRONOM** (*Paul a dit qu'il viendrait.*), mais aussi un **DÉTÉRMINANT POSSESSIF** (*son chien*), un **SYNTAGME nominal** (*cet homme*) ou un **ADVERBE** (*ainsi*). Voir **ANTÉCÉDENT**, **DÉICTIQUE**, **PROFORME** et **RÉFLÉCHII**.

RELATION ANAPHORIQUE. Relation entre une **EXPRESSION** anaphorique et son **ANTÉCÉDENT**.

ANIMÉ

Propriété des humains et des animaux. Peut être étendue à des institutions (*L'entreprise est satisfaite.*) ou à des machines (*L'ordinateur semble fatigué.*).

ANTÉCÉDENT

Expression reprise par une autre (**ANAPHORIQUE**) et qui lui transmet sa **RÉFÉRENCE 1** ou (tout ou une partie de) son **CONTENU** (*J'aime ton pull, mais je préfère le mien.*). Dans *Paul a dit qu'il viendrait.*, l'antécédent du **PRONOM** *il* est *Paul*. On parle, par extension, d'**antécédent** d'une **SUBORDONNÉE RELATIVE**, même si celle-ci ne contient pas toujours de pronom.

ANTONYMIE

Sont antonymes deux **MOTS** sémantiquement opposés (*capable/incapable* ou *chaud/froid*). Voir **CONTRAIRE** et **CONTRADICTOIRE**.

APOCOPE. SUPPRESSION D'UNE OU PLUSIEURS **SYLLABES FINALES**. Voir aussi **TRONCATION**.

APODOSE

Partie de la **CONSTRUCTION CONDITIONNELLE 2** qui exprime la conséquence de la première partie, appelée **protase** : *S'il fait beau (protase), nous irons nous baigner (apodose)*.

APPOSITION

AJOUT à un **NOM** ou un **SYNTAGME nominal**, qui le suit, qui ne change pas sa **RÉFÉRENCE** et qui a une **PROSODIE INCIDENTE**. L'apposition exprime une propriété (*Luc, le meilleur candidat, a été retenu.*) ou indique une **IDENTITÉ** (*Un ami, Paul, est venu.*).

ARBRE SYNTAXIQUE

Représentation des **SYNTAGMES** et des **PHRASES en CONSTITUANTS** (**MOTS** et syntagmes).

ARCHAÏQUE (EXPRESSION —)

EXPRESSION encore en usage, mais qui paraît propre à un état de langue antérieur, par exemple *moult* ou *chemin faisant*.

Les 4 500 entrées de l'INDEX permettent
de retrouver rapidement
les notions linguistiques, les mots et les expressions,
comme les noms de pays, de régions et de langues.

Index

INTERPRÉTATION : XLII, voir aussi Choix libre, Circonstanciel, Collectif, Commentaire, Concessif, Conditionnel, Contenu, Définie, Déictique, Distributif, Général, Générique, Groupe, Indéfini, Phrastique, Réciproque, Réflexif, Temporel • unique, 542, 1707

INTERROGATIF (Mot —) : voir aussi Adjectif, Adverbe, Déterminant, Mot *que*, Préposition, Pronom • définition, 1110

INTERROGATIVE (Phrase —) : 12, 258, 298, 301, 311, 1182-1183, 1402, 1862, 1865, 1961, 2023, 2154 • définition, 1402 • alternative, 13, 1406, 1409, 1411, 1422 • assertante, 1430 • avec extraction, 817, 1405 • elliptique, 79, 82, 1419-1420 • exclamante, 1430, 1459 • incomplète, 7 • indépendante, 1402, 1418 • indirecte, voir Interrogative subordonnée • injonctante, 1400, 1429 • négative, 1129, 1167, voir aussi Interro-négative • partielle, 13, 85, 612, 817, 1404, 1406, 1412, 1435 • questionnante, 1426 • sans verbe, 69, 80, 1418, 1420 • subordonnée —, 25, 1107, 1410, 1414, 2058 • totale, 13, 1403, 1406, 1411, 1422, 1432

INTERRO-NÉGATIVE : phrase —, 1129, 1427

INTERSECTIF : voir Adjectif

INTONATION : 15, 2141 • définition, 120, 2141

INTRANSITIF : voir aussi Préposition, Verbe • définition, 149

INTRODUCTEUR : de l'infinitif, 456, 1325 • de phrase, 52, 55, 59 • de SA, 761 • de SN, 505, 507, 520, 591, 761 • de SN sans nom, 490 • de subordonnée circonstancielle, 55, 1543, 1558, 1604, 1622 • de subordonnée relative, 55, 1470, 1474, 1501, 1508, 1522 • de SV, 761, 1337, 1344 • d'interrogative, 15

INVARIABLE : voir Adjectif, Déterminant, Nom commun, Pronom, Verbe

INVERSION DE PENTE : 2150

INVERSION DU SUJET : voir aussi Suffixation • fiche

INVERSION DU SUJET • archaïque, 1865 • attributive, 91, 1870, 1874, 1885 • clitique, voir Verbe / à sujet suffixé • complexe, 1861 • de manière, 1870, 1877 • du sujet et structure syntaxique, 1850-1851 • du sujet nominal, 1850, 1862 • élaborative, 1870, 1871, 1880, 1882 • en incise, 2067 • et structure syntaxique, 1851 • infinitif, 1871 • locative, 91, 482, 1870, 1876, 1880, 1885 • nominale, 470, 1443, 1868, 1902 • nominal et effet discursif, 1887 • optative, 1865 • phrastique, 1372, 1871 • présentative, 73, 276, 1870, 1878, 1885, 1969 • stylistique, 91, 1870, 1872, 1880, 1883-1884

INVERSION TEMPORELLE : 1258-1259

ir- (verbe en) : 137

Italien : 282, 435, 729, 866, 875, 2023, 2128

ITALIQUES : et discours rapporté, 2206 • ponctuation, 2167, 2190, 2206

ITÉRATIF : voir aussi Adverbe, Coordination • définition, 2349

J

Jamais : 890, 1146 • emploi non négatif, 1182 • négateur, 1135, 1141, 1146, 1175, 1180 • plus, 1141, 1146

Je : 977, 982, 986, 992, 1008, 1013, 1018, 1380, 1937, 1995, 1996 • fiche PRONOMS PERSONNELS • accord de l'attribut, 297 • élision, 1015, 2120 • suffixé, 1017

Je ne sais lequel (pronom) : 977, 980, 982, 1079, 2032

Je ne sais où (préposition) : 988

Je ne sais quand (adverbe) : 988

Je ne sais quel (déterminant) : 584

Je ne sais qui (pronom) : 977, 982, 1079

Je ne sais quoi (pronom) : 977, 982, 1079

JOINTURE : 2083, 2106, voir aussi Élision, Enchaînement, Liaison

Jusqu'à (préposition) : 521, 531-532, 752, 772, 775, 785, 842, 844 • + adverbe, 785, 868 • + infinitif, 830 • *ce que*, 1622, 1633

Jusque : 770, 775, 785, 842, 844, 2120 • + adverbe, 868 • + préposition, 868, 1621 • + syntagme nominal, 856 • *où*, 868

Juste (adjectif) : 650 • complément, 717 • *que*, 684

Juste (adverbe) : 874, 958 • *en* + participe présent, 1347

JUSTAPOSITION : 1763, 2096 • binaire, 62 • conditionnelle, 1553, 1570 • coordonnée, 122 • de phrases, 46, 59, 62, 76, 115, 122 • de syntagmes nominaux, 1765 • subordonnée, 64 • temporelle, 1553

K

Kilo : *de* + nom, 598, 600

L

Là : 844, 868, 988, voir aussi *Cà, D'ici* • anaphorique, 1937, 2034 • attribut, 289 • déictique, 1937, 1995, 2000, 2034 • locatif, 1498

-là : 2002

Là-bas : 844, 868, 988, 2000

Laisser : accord du participe passé, 282, 325 • verbe attributif, 305, 706 • verbe causatif, 323 • verbe de transfert, 197 • verbe locatif, 202 • + infinitif, 168, 268, 270, 323, 325, 1139, 1157

LA RÉUNION : voir Réunion

Large (adjectif) : *de*, 693 • *de* —, 719

Latin : XX, XXX-XXXI, 89, 131, 141, 378, 558, 654, 656, 724, 734, 768-769, 835, 873, 875, 978, 1013, 1026, 1070, 1105, 1133-1134, 1137, 1189, 1337, 1651, 1699, 1776, 1844, 1987, 2108, 2165, 2181-2182, 2207, 2225-2226

Laurentien : XXI, 2124, 2158, voir aussi Québecois

Laval : voir Québec

Laver : 139, 1001 • conjugaison, 136, 141

Le : fiche LE • élision, 539, 1015, 2120 • liaison, 539

Le (déterminant) : 521-522, 538 • avec nom propre, 432 • interprétation, 540

Le (proforme faible) : 322, 988, 1008, 1013, 1018-1019, 1099, 1671, 1688 • et attribut du sujet, 297, 709

500 tableaux, listes, figures et courbes mélodiques accompagnent les 20 chapitres. Ces indispensables outils d'analyse sont ordonnés selon une numérotation propre à chaque chapitre. Les listes en sont fournies en fin d'ouvrage.

Liste des tableaux

Introduction

- Tableau Introduction-1. *L'annotation des exemples dans la Grande Grammaire du français*
- Tableau Introduction-2. *Les principaux exemples attestés dans la Grande Grammaire du français*
- Tableau Introduction-3. *Les principaux corpus cités dans la Grande Grammaire du français*
- Tableau Introduction-4. *Les catégories lexicales dans la Grande Grammaire du français*
- Tableau Introduction-5. *Les principaux critères des catégories de la Grande Grammaire du français*
- Tableau Introduction-6. *Les fonctions syntaxiques dans la Grande Grammaire du français*

Chapitre I. La phrase

- Tableau I-1. *Les quatre types de phrases*
- Tableau I-2. *Les formes des types de phrases indépendantes*
- Tableau I-3. *Les actes de langage et le rôle des interlocuteurs*
- Tableau I-4. *Les types de subordonnées complétives*
- Tableau I-5. *Les catégories des compléments du verbe*
- Tableau I-6. *Les compléments dans les phrases à l'indicatif ou au subjonctif*
- Tableau I-7. *Les fonctions des éléments en début de phrase*
- Tableau I-8. *Les compléments dans les phrases à l'impératif*
- Tableau I-9. *Les principales subordonnées sujet et complément*
- Tableau I-10. *Les principales subordonnées ajouts*
- Tableau I-11. *Les principales fonctions dans les phrases à tête non verbale*

Chapitre II. Le verbe

- Tableau II-1. *Les procédés productifs de formation des verbes*
- Tableau II-2. *Les formes simples de laver*
- Tableau II-3. *Les formes composées de laver*
- Tableau II-4. *Personne et nombre des pronoms sujets*
- Tableau II-5. *Illustration des formes verbales selon les groupes de verbes*
- Tableau II-6. *Quelques classes de conjugaison, illustrées par l'indicatif présent et l'infinitif*
- Tableau II-7. *Les désinences des formes verbales simples*
- Tableau II-8. *Quatre radicaux du présent de l'indicatif*
- Tableau II-9. *Quatre verbes irréguliers (avoir, être, aller, faire) au présent de l'indicatif*
- Tableau II-10. *Les formes simples de laver (à l'oral)*
- Tableau II-11. *Les désinences des formes verbales simples (à l'oral)*
- Tableau II-12. *Les différents compléments du verbe*
- Tableau II-13. *Les principaux verbes à sujet infinitif ou subordonné*
- Tableau II-14. *Les principaux verbes avec un complément prépositionnel (non locatif)*
- Tableau II-15. *Les principaux verbes avec deux compléments*
- Tableau II-16. *Les principaux verbes à complément infinitif*
- Tableau II-17. *Les principaux verbes à complétive*
- Tableau II-18. *Les arguments et la valence des verbes*

Versions disponibles
le 6 octobre 2021



**La Grande Grammaire du français
est disponible en deux
versions eBook enrichies**

PDF Web
66,99 €

978-2-330-14240-7



ePub
66,99 €

978-2-330-15250-5



Ces deux versions eBook (ePub et PDF) permettent une consultation permanente l'intégralité de la GGF, sur tous les supports (liseuse, tablette, ordinateur et smartphone) et dans la mise en page originale de la version imprimée. Une fois téléchargée, l'une et l'autre accompagnent partout le lecteur ne disposant pas d'une connexion Internet.

Enrichies, elles favorisent une lecture active :

- la table des matières est dynamique ;
- les milliers de liens internes sont cliquables : renvois vers les chapitres, les sections, les sous-sections, les paragraphes, les tableaux, les figures, etc. ; renvois vers les bibliographies ;
- les 4 500 entrées de l'index permettent de retrouver dans toutes les parties de la GGF les notions linguistiques, les mots et les expressions, comme les noms de pays, de régions et de langues.

Selon l'appareil de lecture, les versions ePub et PDF offrent de nombreuses fonctionnalités :

- la recherche de mots, de notions ou d'expressions ;
- la prise de notes ;
- l'agrandissement des figures ;
- la surbrillance ;
- la pose de signets ;
- la conversion du corps et de la police des caractères.

Enfin, selon la compatibilité de l'appareil de lecture (tablette et liseuse de dernière génération), l'eBook au format ePub permet de bénéficier pleinement de la première « **grammaire parlante** » grâce à l'écoute optimisée de **2 000 exemples enregistrés** (mots, phrases et dialogues).



La Grande Grammaire du français est également accessible en ligne

www.grandegrammairedufrançais.com

L'édition en ligne de la GGF, accessible par abonnement et consultable sur ordinateur, tablette ou smartphone, offre de multiples parcours de découverte et d'étude des spécificités du français.

Outre l'accès à tous les outils contenus dans l'édition imprimée (41 fiches, index de 4 500 entrées, glossaire de 600 termes, des dizaines de milliers de renvois internes), **son interface de navigation intuitive offre de précieuses fonctionnalités :**

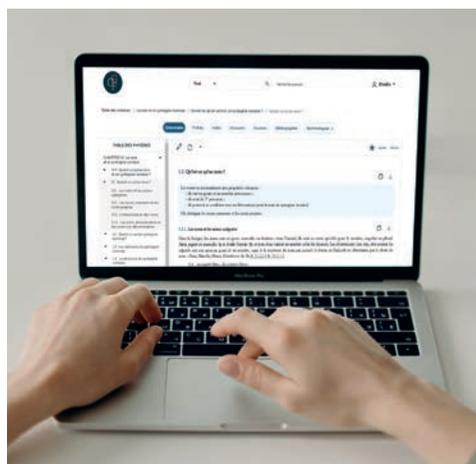
- des recherches rapides et approfondies : un mot, une notion, une expression, une phrase au sein des textes, des exemples, du glossaire, de l'index, des fiches, des listes, des bibliographies... ;
- un usage personnalisé :
 - rédaction et classement de notes ;
 - spécification de favoris ;
 - enregistrement des historiques de recherche ;
 - téléchargement d'extraits sélectionnés.

Enfin, l'édition en ligne permet de bénéficier pleinement de la première **« grammaire parlante »** grâce à l'écoute optimisée de **2 000 exemples enregistrés** (mots, phrases et dialogues).

Parcours de découverte sur www.grandegrammairedufrançais.com



Abonnement annuel
39 €





La Grande Grammaire du français
paraît en librairie le 6 octobre 2021

La première édition de la GGF se décline en deux versions imprimées : une édition courante et une édition Collector. Chacune réunit sous un étui deux volumes reliés totalisant 2 628 pages.

Édition courante

89 €

978-2-330-14239-1

Édition Collector :
volumes et étui toilés

120 €

978-2-330-15529-2

Tout achat de l'édition imprimée permet la découverte gratuite de l'édition en ligne

www.grandegrammairedufrançais.com

À la fin du tome 2, une clé d'activation personnelle donne accès à deux mois de consultation intégrale.

GG
FF